

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59  
Direction Ressources - Secrétariat  
des assemblées  
Numéro : 2021-D-210

## DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### FORUM SPORT SANTÉ ENVIRONNEMENT 2021 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA CHARENTE (CDHC16)

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,
- VU, l'arrêté n°32 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdélégant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** – Dans le cadre du Forum sport santé environnement qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2021, est approuvée la convention de partenariat entre le Comité Départemental Handisport de la Charente (CDHC16) situé 3 rue du Stade 16000 ANGOULEME et GrandAngoulême.

**Article 2** – La convention prévoit que le CDHC 16 s'engage à participer et à promouvoir le challenge sportif "Courir ensemble" notamment par la dotation d'une coupe et de 100 médailles.

**Article 3** – En contrepartie, GrandAngoulême s'engage à offrir au CDHC16, des espaces publicitaires lors de l'événement.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **- 3 AOUT 2021**

P/Le Président,  
Le Vice-Président,



Gérard DEZIER

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **- 4 AOUT 2021**  
Publié ou notifié,  
Le **- 4 AOUT 2021**